



Certified General
Accountants
Comptables généraux
accrédités

Commentaires de l'Association des comptables généraux accrédités du
Canada (CGA-Canada) à l'occasion
des consultations du ministère des Finances :

*Consultations prébudgétaires en direct
pour le budget de 2006 et par la suite*

19 avril 2006

1. INTRODUCTION

C'est avec plaisir que l'Association des comptables généraux accrédités du Canada (CGA-Canada) saisit l'occasion qui lui est offerte de prendre part à la consultation prébudgétaire en ligne du ministère des Finances.

CGA-Canada est une association professionnelle nationale autoréglementée qui représente quelque 64 000 CGA et étudiants. Elle travaille à maintenir la confiance du public dans le processus d'information financière, mène des travaux de recherche et élabore des politiques, participe à l'élaboration de normes et assure la formation de professionnels comptable.

Bien qu'elle soit honorée de participer à ces délibérations, CGA-Canada croit toutefois que le gouvernement aurait dû procéder à une vaste consultation publique sur l'établissement du budget.

Dans le passé, le Comité permanent des finances de la Chambre des communes invitait les associations, les sociétés et autres intéressés à participer à la discussion et à partager leur point de vue sur les mesures fiscales actuelles et futures, sur les dépenses et sur d'autres mesures qu'ils aimeraient voir prises en compte dans le budget fédéral. Le processus consultatif du Comité représentait un bon exemple de démocratie parlementaire. CGA-Canada considère cette tradition parlementaire comme une partie intégrante d'une démarche qui, à son avis, doit être transparente et ouverte. L'Association croit également que la transparence, dans le cadre de la préparation du budget, est essentielle au maintien du sentiment de responsabilité des architectes du budget envers la population canadienne. Ce sont les raisons pour lesquelles l'Association espère que le processus de consultation prébudgétaire redeviendra le forum public du Comité permanent des finances de la Chambre des communes, plutôt que de rester un processus en ligne relevant du ministère des Finances du Canada.

Le gouvernement fédéral joue un rôle important dans la création d'un environnement qui permet aux entreprises de grandir et de prospérer, et aux Canadiens et Canadiennes de réaliser leur plein potentiel et de jouir de grandes possibilités. Par ses politiques budgétaires et autres politiques, le gouvernement établit les paramètres dans lesquels les institutions, les entreprises et la population du pays peuvent s'épanouir.

Le Canada a fait des progrès remarquables dans la gestion de ses ressources financières depuis les années 1970, 1980 et le début des années 1990, toutes marquées par le déficit. Révolue est l'époque de la dette publique atteignant des sommets, des taux d'intérêt élevés, de l'inflation croissante et de la stagnation de la croissance économique.

Cette situation a cédé la place à des excédents budgétaires, à des taux d'inflation stables, et à la gestion plus responsable et plus serrée des ressources publiques, une approche qui cadre davantage avec le manque d'enthousiasme dont ont toujours fait preuve les contribuables à l'égard du gaspillage. Mais la tâche est loin d'être terminée. De nombreuses améliorations sont requises, notamment pour faire face aux pressions inflationnistes qui trouvent leur source à l'extérieur de nos frontières. La dépréciation du dollar US sous le joug des déficits massifs et de l'alourdissement de la dette publique aux États-Unis ainsi que les signes précurseurs troublants d'un ralentissement de l'économie américaine ne sont que quelques-uns des problèmes avec lesquels devront composer les gouvernements fédéral et provinciaux, les contribuables et les entreprises du Canada dans les mois à venir.

Mais ce n'est pas tout. Les impôts sont sensiblement plus élevés au Canada que dans la plupart des pays du G-7. Selon les plus récentes données de l'Institut C.D. Howe sur l'état de la fiscalité au Canada (*The 2005 Tax Competitiveness Report: Unleashing the Canadian Tiger*), le Canada se situe au deuxième rang, parmi 36 grands pays industrialisés, pour ce qui est du taux d'imposition combiné (fédéral et provincial) du capital. Compte tenu de l'importance croissante du commerce international pour l'économie canadienne, nous ne pourrions demeurer compétitifs que si certains changements sont apportés. Qui plus est, le taux d'imposition du revenu des

contribuables canadiens est également très élevé. En effet, le taux d'imposition d'un contribuable à revenu moyen peut atteindre jusqu'à 60 % de son revenu, et 80 % de ses épargnes.

Dans ce contexte, CGA-Canada exhorte le gouvernement à :

- dépenser de façon responsable;
- revoir les politiques fiscales dans une perspective d'équité et de compétitivité.

2. DÉPENSER DE FAÇON RESPONSABLE

Pour assurer la prospérité économique du pays, le gouvernement doit maintenir la croissance des dépenses de programmes à des niveaux acceptables.

Nous appuyons et nous applaudissons le nouveau et ambitieux programme du gouvernement, qui se concentre sur cinq priorités. Cependant, même si les idéaux et les priorités auront toujours bon accueil, nous conseillons au gouvernement de tenir compte des objectifs budgétaires fondamentaux avant d'agir, et de s'assurer que la santé à long terme des finances publiques demeure prépondérante.

CGA-Canada est d'accord avec les affirmations de la Chambre de Commerce du Canada, à l'effet que les dépenses de programmes ne devraient jamais excéder la croissance de l'économie. Pour réaliser son plein potentiel, le Canada devra intégrer les principes de prudence, de compétitivité et d'efficience dans son processus budgétaire. Récemment, le gouvernement a réaffirmé l'une de ses promesses électorales, soit son engagement à présenter des budgets équilibrés. CGA-Canada demande au gouvernement du Canada de faire un pas de plus, et de s'engager non seulement à toujours présenter des budgets équilibrés, mais à limiter la progression des dépenses publiques à 3 % par année. CGA-Canada recommande aussi au gouvernement du Canada de :

- réduire graduellement le ratio dette/PIB;
- maintenir une réserve annuelle pour éventualités d'au moins 3 milliards \$.

En outre, CGA-Canada tient à féliciter le gouvernement fédéral d'avoir présenté son projet de loi fédérale sur l'imputabilité, qui officialisera l'examen des dépenses publiques et qui renforcera l'obligation du gouvernement de rendre des comptes à la population.

3. REVOIR LES POLITIQUES FISCALES DANS UNE PERSPECTIVE D'ÉQUITÉ ET DE COMPÉTITIVITÉ

Monsieur le Ministre, votre gouvernement a entrepris de réduire les impôts des familles de la classe moyenne, en commençant par la TPS, de réduire l'impôt des petites

entreprises, et d'aider les agriculteurs et les industries primaires à être plus concurrentiels sur la scène mondiale. Nous comptons sur vous pour mettre en œuvre des mesures en ce sens.

Actuellement, le Canada se classe au deuxième rang, parmi 36 pays compétiteurs développés et en voie de développement, pour ce qui est du taux d'imposition réel du capital. De plus, les contribuables canadiens supportent un taux d'imposition du revenu des particuliers qui est non concurrentiel. Selon la Chambre de Commerce du Canada, le taux marginal d'imposition du revenu des particuliers le plus élevé, au Canada, est de 45,5 %, en moyenne, contre à 38,4 % aux États-Unis. Les taux de la plupart des pays de l'OCDE s'établissent à environ 40 % ou moins. Parallèlement, les budgets fédéraux ont dégagé des excédents inattendus de l'ordre de 60 milliards \$ depuis l'exercice 1997-1998. Cette situation, qui nuit à la compétitivité du pays sur un marché mondial de plus en plus exigeant, doit être réglée de toute urgence.

CGA-Canada demande au gouvernement de mettre en œuvre les mesures suivantes :

- adopter un processus de planification budgétaire pluriannuel : l'Association appuie la recommandation de l'Institut C.D. Howe en ce qui concerne l'adoption d'un processus de planification pluriannuel en vue d'alléger le fardeau fiscal des particuliers et des entreprises et, par ricochet, de favoriser la croissance économique et de rehausser le niveau de vie de l'ensemble des Canadiens et Canadiennes;
- réduire les impôts sur le revenu des particuliers;
- réduire les impôts sur les bénéfices des sociétés : une baisse considérable, de l'ordre de celles qui ont été introduites en Irlande, permettrait d'encourager les sociétés à venir s'établir au Canada pour lancer leur expansion en Amérique du Nord.

De plus, CGA-Canada appuie sans réserve votre engagement à élever de 300 000 \$ à 400 000 \$ le plafond de la déduction accordée aux petites entreprises, et espère que le budget de 2006 mettra en œuvre cette mesure.

Une mise en garde s'impose : il est essentiel de trouver un juste équilibre entre la réduction des taxes à la consommation et la baisse des taux d'imposition du revenu, qui procure un gain à court et moyen terme. Bien que l'Association soit favorable à toute forme d'allégement fiscal, le gouvernement ne doit pas perdre de vue les bienfaits qu'une réduction fiscale pour les particuliers et les sociétés peut apporter au Canada, en rendant le pays plus concurrentiel sur la scène mondiale.

4. CONCLUSION

La responsabilité première du gouvernement fédéral dans la gestion des affaires du pays consiste à fournir aux contribuables et aux entreprises du Canada un cadre économique et social leur permettant de prendre la place qui leur revient dans un monde extrêmement concurrentiel, et de prospérer. Comme l'ont démontré les résultats des élections du 23 janvier 2006, les Canadiens et Canadiennes en ont assez du statu quo. Le nouveau gouvernement doit envisager l'avenir avec prévoyance et ingéniosité, afin de tailler au Canada une place de choix sur la scène internationale.

CGA-Canada vous remercie encore une fois de lui avoir donné la chance de prendre part à vos délibérations.